RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP Compétences
Académie de Versailles
APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

CAP - MAROQUINERIE

UFA Jean Monnet - 51 Avenue du Général de Gaulle 91260 Juvisy-sur-Orge

OBJECTIFS

A partir des spécifications de fabrication, le maroquinier est capable de :
- Travailler le cuir et aussi les autres matériaux utilisés dans la fabrication des sacs, porte-monnaie, portefeuilles, bagages, ceintures.
- Utiliser différents matériels (machines à coudre, à parer, à refendre, à poncer) et en assurer la maintenance de premier niveau.
- Parer, apprêter, finir les bords et poser les accessoires.
- travailler à l'unité, en paquet ou en lots.
- connaître les techniques d'assemblage et de montage
- Réaliser des produits de petite et de grande maroquinerie

CONTENU

Compétences professionnelles :
- Collecter les données de la demande
- Lire, analyser, classer et sélectionner les documents
- Proposer un choix technologique et esthétique
- Proposer un plan de travail
- Participer à la construction du modèle
- Émettre et recevoir des informations.
- Organiser le poste de travail
- Effectuer les opérations de coupe de préparation
- Régler et mettre en œuvre les matériels
- Effectuer les opérations de préparation, de montage, d'assemblage et de finition
- Contrôler la qualité en cours et en fin de réalisation
- Assurer la maintenance de premier niveau.

Savoirs :
- Français et Histoire- Géographie
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 400 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2026

Date de fin : 29 juin 2027

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum CAP ou BEP ou de niveau 4 Baccalauréat reconnu par l'Éducation nationale.
- Habileté au travail manuel.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
  CAP maroquinerie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).
Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant, il est possible pour les meilleurs élèves de préparer un bac professionnel ou encore :
- un autre CAP avec le champ d'application maroquinerie
- une FCIL
Les personnes souhaitant s'installer à leur compte peuvent envisager un BM Sellier maroquinier (renseignements auprès des chambres de métiers).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

FORMATION EN UNE SEULE ANNEE

Fiche RNCP 38712

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Artisanat d'art, art
- Habillement, mode
- Production industrielle

CONTACT

Mme Elvira Oliveira
Téléphone : 01.69.12.44.70
Email : elvira.oliveira@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.